

Archives départementales des Ardennes

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE DE CHILLY

1711 - 1718

3E29 72

Charleville-Mézières

2025

Présentation générale du fonds

Identification :

Référence	3E29 72
Intitulé	Archives notariales de l'étude de Chilly
Dates extrêmes globales	1711-1718
Niveau de description	Sous-fonds
Importance matérielle	Sans objet

Contexte :

Nom du producteur	ETUDE CHILLY\FROUGNUT, NICOLAS
Histoire administrative du producteur	Sans objet
Historique de la conservation des documents	Sans objet
Modalités et date d'entrée	Documents retrouvés dans le bureau du directeur des Archives départementales le 18 janvier 2018.

Contenu et structure :

Présentation du contenu	Les minutes sont les archives publiques produites par les notaires en tant qu'officiers ministériels.
Tris, éliminations réalisées	Sans objet
Accroissements	Sans objet
Mode de classement	La cotation des archives notariales s'effectue conformément aux dispositions de la circulaire AD 58-12 du 12 mai 1958, rappelées dans la circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998. « Les minutes notariales, qui constituent une des sous-séries de la série E, sont groupées par étude, chaque étude portant un numéro d'ordre individuel ; chaque liasse ou registre reçoit ensuite un numéro d'ordre individuel ».

Conditions d'accès et d'utilisation :

Conditions d'accès	Ces documents sont des archives publiques. A ce titre leur communicabilité est régie par le code du patrimoine (art. L. 213-1-L. 213-8).
Conditions de reproduction et de	Les conditions de reproduction et de de réutilisation

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE DE CHILLY

réutilisation sont régies par le règlement de la salle de lecture des Archives départementales des Ardennes et par la licence ouverte votée par le Conseil départemental.

Langue et écriture des documents Français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques Sans objet

Instruments de recherche Sans objet

Sources complémentaires :

Existence et lieu de conservation des originaux Sans objet

Existence et lieu de conservation de copies Sans objet

Sources complémentaires dans le service des archives et hors service Minutes notariales provenant des archives des tribunaux où elles avaient été déposées avant la Révolution : série E.
Administrations et tribunaux de l'époque révolutionnaire : notaires (tableaux nominatifs, circulaires, correspondances) (1791-an IX) L1249.
Enregistrement et hypothèques : séries 3Q et 4Q.
Officiers publics et ministériels : série 8Unot.

Bibliographie Le Gnomon. Revue internationale d'histoire du notariat depuis 1988 (PERB7).
MOREAU, Alain, Le notaire dans la société française d'hier à demain, coll. Mieux connaître, Economica, PARIS (FRANCE), 1999 (INOCTAVO/GEN 179).
MONTJOUVENT, Philippe de, Dépouiller les archives de notaires, coll. Autrement généalogie, éd. Autrement, Paris, 79 p. (INOCTAVO/GEN 296).
POISSON, Jean-Paul, Notaires et société : travaux d'histoire et de sociologie notariales (Tome II), Economica, Paris, 1990, 597 p. (INOCTAVO/GEN 33).
Conseil supérieur des archives. Commission des archives notariales / ETIENNE, Geneviève (DIR.) / LIMON-BONNET, Marie-Françoise (DIR.), Les archives notariales : manuel pratique et juridique, coll. Manuels et guides pratiques, Service interministériel des Archives de France/Documentation française, Paris, 295 p. (INOCTAVO/GEN 824).

Contrôle de la description :

Notes de l'archiviste Frédérique Laverrière

Règles ou conventions Norme générale et internationale de description

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE DE CHILLY

archivistique (ISAD-G) publiée par le Conseil international des archives en 1994, 2e édition en 1999.

Date de la notice

14/01/2020

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE DE CHILLY

3E29 72

Minutes de Maître FROUGNUT Nicolas

1711-1718